

ABONNEMENTS

La Feuille portée à domicile 1 an 6 mois 3 mois en ville fr. 8 — 4 — 2 —

Administration et Abonnements : WOLFRATH & SPERLÉ

La vente au numéro a lieu : Bureau du journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BUREAUX : 1, Temple-Neuf, 1

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉDACTION : 6, Concert, 6

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ANNONCES

Du canton : 1 à 3 lignes 50 ct. 4 et 5 lignes 60 ct. 6 et 7 lignes 75 ct.

BUREAU DES ANNONCES : 1, Rue du Temple-Neuf, 1

Autant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TÉLÉPHONE 207

VENTE IMMOBILIÈRE

Le mardi 21 Janvier 1902, à 3 heures après midi, M. Eugène Clarin, entrepreneur, exposera en vente publique, par le ministère de A. Numa Brauen, notaire à Neuchâtel, rue du Trésor n° 5, l'immeuble qu'il possède au quai des Alpes, à Neuchâtel, comprenant 4 appartements de 7 chambres confortables, grands balcons. Installation de bains et chauffage central indépendant pour chaque appartement.

A. Numa BRAUEN, notaire.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Examens d'apprentis en 1902

Le préposé à la surveillance des apprentis pour la Commune de Neuchâtel rappelle aux intéressés qu'ils peuvent se procurer des formulaires d'inscriptions pour les examens de 1902 tous les jours ouvrables entre onze heures et midi et demi, au Bureau des prud'hommes (Hôtel-de-Ville).

Ces formulaires, une fois remplis et signés, doivent être rapportés au même bureau et aux mêmes heures, avant le 15 janvier 1902

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

A louer aux Fahys, appartements de trois et quatre chambres et dépendances, eau.

IMMEUBLES A VENDRE

Propriété à vendre

A vendre, dans un village situé sur les rives du lac de Neuchâtel, une propriété composée d'un bâtiment neuf renfermant 7 grandes chambres, belles dépendances, cave voûtée, pressoir, buanderie, basse-cour, eau, jardin potager et d'agrément, verger. Surface: 200 perches.

VENTE D'IMMEUBLES à BEVAIX

Pour sortir d'indivision, les héritiers de feu Alfred Paris, à Bevaix, exposent en vente, par voie d'enchères publiques, à l'Hôtel de Commune, à Bevaix, le samedi 18 janvier 1902, dès 8 heures du soir, les immeubles suivants:

Cadastre de Bevaix: Article 895. Les Vernets, champ de 1025m², 3.029 émines. Article 1468. Les Vernets, champ de 2475m², 7.328 émines. Article 1472. Les Chapons des Prés, champ de 69m².

A vendre belle villa

avec jardin ombragé et vignes, bien située dans le haut de la ville. Prix 51,000 francs. La vignes forme un beau sol à bâtir indépendant du reste de la propriété. S'adr. Etude Ed. Pettipierre, notaire, rue des Epancheurs 8.

A VENDRE

deux belles maisons au centre de trois rues principales de Bienne: l'une, avec grand magasin, par sa situation avantageuse, conviendrait pour n'importe quel commerce; l'autre, située proche des ateliers Jura-Simplon et des grandes fabriques d'horlogerie M. Brandt, conviendrait pour pension et café. Conditions avantageuses. S'adresser par écrit, sous chiffres R. Z. 246, au bureau du journal.

ANNONCES DE VENTE

Petite tourbe noire

de bonne qualité, à prix courant, chez Gottlieb Küffer, Anet.

Occasion exceptionnelle

Machine à coudre, ayant très peu servi, à vendre, faute d'emploi. S'informer au n° 254 au bureau de la Feuille d'avis.

LIQUIDATION

complète et définitive, pour cause de santé, du commerce de CHAUSURES,

LA CORDONNERIE POPULAIRE

VENTE A TOUS PRIX

20 % de Rabais sur les articles d'hiver Occasions avantageuses

EMILE CHRISTIN

Rue de l'Hôpital 20 (Hôtel du Faucon)

OCCASION

Dès lundi prochain, 13 janvier, dans les grands magasins faubourg du Lac n° 1, à côté du Grand Bazar, il sera vendu plusieurs meubles usagés mais en bon état, provenant de bonnes maisons, tels que: Buffets, lavabos, divans, fauteuils, chaises-longues et plusieurs autres objets.

HOUILLE - COKE - ANTHRACITE

BRIQUETTES DE LIGNITE Coke de la Ruhr pour chauffage central Chez V. Reutter Fils 14, RUE DU BASSIN, 14 — Téléphone 170

VOL-AU-VENT

prêt à l'emporté, depuis un franc, les mardi, jeudi et samedi, chez Ch. BURQUIN, pâtissier, Grand'rue 390 TÉLÉPHONE 390

MARBRERIE E. RUSCONI NEUCHÂTEL

CHEMINÈRES DE SALON en marbres de tous pays Prière de visiter les MAGASINS D'EXPOSITION ARTICLES d'Art et pour l'Industrie

Spécialité de vêtements de travail

AUX DEUX PRIX FIXES

1 & 6, Grand'rue, 6 & 1

Table listing clothing items and prices: Pantalons colon, extra, toutes nuances, à fr. 5.90, 4.75, 3.50, 2.90; Chemises flanelle, coton ou Oxford, fr. 3.30, 2.75, 2.40, 1.85; Pantalons velours, dans toutes les nuances, depuis 11.50 à 5.50; Chemises touristes grand choix en pure laine et en coton, de 10.— à 1.85; Pantalons coton ou moitié laine, tout doublés, de 10.— à 4.75; Chemises blanches toutes les formes, 5, 4, 3.50, 2.75, 2.50; Pantalons laine, solides, grand choix de dessins, à 6.—; Gilets de chasse ou tricots grand choix, de 2.— à 2.50; Pantalons milaine suisse, tout doublés, de 11.— à 6.25; Vestons et Salopettes pour tous les genres de métiers, de 6.— à 2.50; Caleçons, Camisoles écusés ou toutes nuances, depuis 0.85

PIANOS — HARMONIUMS

des premières fabriques suisses et étrangères. — Pianos d'occasions. — Vente, échange et location. — Accords et réparations. — Grand choix d'instruments de musique en tous genres. — Musique classique et moderne. — Abonnements. — Prix modérés. — Facilités de paiement.

Se recommandent, G. LUTZ & C^{ie} Rue Saint-Honoré 2 — Neuchâtel

Atelier de ferblantier MONT-D'OR

de la Vallée de Joux c.o. Au magasin de Comestibles SEINET FILS Rue des Epancheurs, 8

A remettre tout de suite un atelier de ferblantier avec magasin, au centre de la ville; situation très avantageuse. Conditions de reprise favorables. Pour tous renseignements, s'adresser à M. E. Meysre, architecte, à Neuchâtel.



Gigots et selles de chevreuil ÉPAULES DE CHEVREUIL CHEVREUIL MARINÉ au vin pour civet à 60 cent. la livre

LIÈVRES à 65 cent. la livre.

FAISANS PERDREAUX

Poulets de Bresse Dindes - Canards - Pintades - Pigeons SAUMON DU RHIN SOLES D'OSTENDE — RAIE

Cabillands Aigrefins } à 70 Merlans } c. la livre

TRUITES - PALÉES - BROCHETS DATTES - MARRONS Oranges — Mandarines

An magasin de Comestibles SEINET FILS Rue des Epancheurs, 8

APPAREILS de CHAUFFAGE

A vendre, à prix réduits, 3 chaudières de calibres différents, encore en bon état, et qui pourraient servir pour chauffage de serres. S'adresser à l'hôpital Pourtalès.

Bijouterie - Orfèvrerie Horlogerie - Pendulerie A. JOBIN Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

SALLE DE VENTE

Ecluse 4 A vendre une grande quantité de lits neufs et d'occasion, canapés-lits, fauteuils, divans, chaises, armoires à 1 et 2 portes, commodes, lavabos, secrétaires, buffets de service, guéridons, fumeuses, étagères, régulateurs, glaces et poitiers. On se charge de réparations de meubles en tous genres. Se recommandent, Samuel RENTSCH.

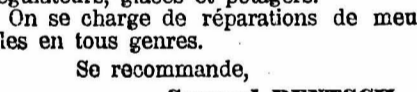
Deux beaux colliers

de chien Saint-Bernard, à vendre. Pourtalès 2, 1^{er}, à gauche.

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

GRAND et BEAU CHOIX pour la vente et la location. MAGASIN LE PLUS GRAND et le mieux assorti du canton Rue Pourtalès n° 9 et 11, 1^{er} étage. Prix modérés. — Facilités de paiement.

Se recommandent, HUGO-E. JACOBI NEUCHÂTEL



Grand arrivage de beaux Lièvres frais à 65 centimes la livre Au magasin de Comestibles SEINET FILS Rue des Epancheurs, 8

Cors aux pieds

et durillons disparaissent comme par enchantement avec l'emplâtre arabe, nouvelle invention sensationnelle. Plus d'inflammation et de douleurs. Enlèvement facile de cors avec leur racine. Garantie inoffensive. — Prix: la boîte, 1 fr. Seul fabricant Cl. Brandt, pharmacien, Zurich, Zähringerstr. 25. — Dépôt à Neuchâtel, pharmacie A. Bourgeois. — Envoi partout.

Mandolines

de 15, 17 et 20 fr., trois zithers, à prix exceptionnels. S'adr. à M^{me} Kuffer-Bloch, rue des Poteaux 2.

AVIS DIVERS

Conférences de Saint-Blaise

JEUDI 9 JANVIER 1902 à 8 h. du soir Salle de Gymnastique (Nouveau Collège)

CONTES ET NOUVELLES

PAR LE Docteur Châtelain

SALON DE M^{lle} GIRARDET

a recommencé le 6 janvier. Macération spéciale contre la chute des cheveux. Liste ouverte pour nouvel envoi de la Lotion des Indes. Désinfection des instruments chaque jour.

Une personne sérieuse désire reprendre la suite d'un petit commerce florissant, soit épicerie ou autre, au centre de la ville. Adresser l'offre par écrit A. S. 257 au bureau du journal.

MISE AU CONCOURS

Les fournitures suivantes destinées aux écoles et cours militaires en 1902, sont mises au concours, savoir sur les places d'armes de Lausanne et Colombar: pain, viande, avoine, foin et travail. — Les intéressés peuvent se procurer les prescriptions pour ces fournitures auprès de l'office soussigné, auquel les offres doivent être adressées sous pli cacheté, affranchi et muni de la suscription: «Soumission pour pain, viande ou fourrages», d'ici au 20 janvier 1902. Berne, le 4 janvier 1902. O. F. 8303.

Banque Cantonale Neuchâteloise

SERVICE D'ÉPARGNE Intérêts bonifiés aux déposants: { 4 % jusqu'à 1000 francs. 3 1/2 % de 1001 à 3000 francs. Les modifications suivantes sont apportées au règlement: Les sommes versées le premier jour ouvrable du mois portent intérêt dès le jour même. Sur les sommes prélevées le dernier jour ouvrable du mois, il est payé l'intérêt de tout le mois. Les intérêts de l'année courante peuvent être touchés à partir du 24 décembre. Sur les sommes prélevées du 24 au 31 décembre, il est bonifié l'intérêt de tout le mois de décembre. Les versements effectués du 2 au 10 janvier portent intérêt dès le premier janvier. Les dépôts sont reçus depuis cinq francs: à Neuchâtel: à la caisse de la Banque, faubourg de l'Hôpital 20; à Saint-Blaise: chez M. G. Hug, député; au Landeron: chez M. C.-A. Bonjour, notaire; à Pesex: chez M. H.-L. Henry; à Boudry: chez M. Camille Schwaar, secrétaire de Préfecture; à Bevaix: chez M. F. Rosselet, instituteur; à Saint-Aubin: chez M. H. Pointet, greffier.

ORPHÉON

La Société de chant l'Orphéon célébrera cet automne le 50^{me} anniversaire de sa fondation et organisera, à cette occasion, un ou deux concerts avec orchestre. En conséquence, elle adresse un pressant appel à ses membres honoraires et passifs, comme aussi aux anciens orphéonistes et à tous les chanteurs de la ville qui s'intéressent à l'Orphéon et qui voudront bien se joindre à elle pour fêter avec éclat cet anniversaire. Les chœurs qui figureront au programme sont mis à l'étude dès maintenant afin que celle-ci soit terminée pour l'époque des vacances d'été. Les répétitions ont lieu le mardi soir, à 8 heures, à la Salle circulaire du Gymnase, et les chanteurs auxquels s'adresse cet appel sont instamment priés de s'y rencontrer. Au nom de l'Orphéon: LE COMITÉ

Spécialité de REPAS DE NOCES

HOTEL FILLIEUX — MARIN Vastes salles — Cuisine renommée Téléphone 207

IMPRIMERIE

de la FEUILLE D'AVIS WOLFRATH & SPERLÉ

Travaux en tous genres. — Rapports. — Journaux. — Brochures. — Circulaires. — Cartes de visite. — Cartes d'adresse. — Lettres de mariage. — En-têtes de lettres. — Factures. — Mémoires. — Registres. — Chèques. — Traités. — Affiches. — Programmes. — Menus. — Catalogues. — Prix-courants. — Lettres de faire-part. — Travaux en couleurs. — Spécialité: Impression de clichés en noir et en couleurs. — Cartes postales illustrées.

RUE DU TEMPLE-NEUF & RUE DU CONCERT NEUCHÂTEL

AUGUSTE RIBAU

ancien architecte cantonal ouvre un CABINET D'ARCHITECTE 1, RUE SAINT-HONORÉ, 1, à NEUCHÂTEL et à partir du 1^{er} mai 1902: 14, rue du Grenier, 14, à la CHAUX-DE-FONDS

Société neuchâteloise d'utilité publique
Vendredi 10 janvier 1901
à 8 h. du soir
à l'Aula de l'Académie
CONFÉRENCE PUBLIQUE
et gratuite
ABDUL-HAMID II

Une famille honorable
pouvant fournir de bons renseignements,
prendrait en pension un enfant, de préférence
en bas âge. — S'adresser à M. Fanny Roulin,
à Mitrux sur Concoise.

D. H. GANQUILLET
MÉDECIN-DENTISTE
de retour
Consultations tous les jours de 8 à 12 h.
et de 2 à 6 h. H. 59 N.

AVIS
Une personne de toute moralité, habitant
la campagne, prendrait un ou deux
enfants en bas âge en pension. — Bons
soins sont assurés. S'informer du n° 249
au bureau de la Feuille d'Avis.

GÉRANCE
Une personne de confiance et sérieuse
sous tous rapports se chargerait de petites
gérances d'immeubles. S'informer du n° 256
au bureau de la Feuille d'Avis.

Hospice de Perreux
La fourniture de viande pour
1902 est mise au concours
jusqu'au 15 janvier 1902. Cahier
des charges à disposition à la
Direction de l'Hospice de Perreux
sur Bondry.

PENSION
pour hommes et jeunes gens peu
développés. Bons soins, air salubre. Prix
très modérés. Références à disposition. S'adresser
à M. et Mme Constant Forestier-Guex,
à Thierrens.

CHANGEMENT DE DOMICILE
La soussignée annonce à sa nombreuse
clientèle et au public en général qu'elle
a transféré son domicile de la rue des
Moulins 13, à la

RUELLE DUBLÉ 3
Elle se chargera, comme par le passé,
du débouchage du bois et portage de tourbe,
ainsi que le livrage à domicile.
Veuve JAGGI
Ruelle Dublé 3, 1er étage

CABINET DENTAIRE
de
J.-E. BOTTET
Méd.-Chir.-Dentiste
FAUBOURG DE L'HOPITAL 6

Changement de domicile
Les soussignés informent leur honorable
clientèle et le public en général qu'ils
ont transféré leur atelier à la rue des
Chavannes, maison Grossa. Ils se recom-
mandent pour tout ce qui concerne la
sellerie et la tapisserie. Or vras bien fait
et prix modiques. On se charge des réparations
d'articles de voyage en tous genres. A la même
adresse, à vendre un joli harnais de voiture très
peu usagé, et une capote mobile, qu'on céderait à
bas prix. — Se recommandent,
N. WERTHEIMER, sellier
J. WERTHEIMER, tapisser

TAILLEUSE
se recommande pour de l'ouvrage, en
journalière et à la maison. — S'adresser rue
du Seyon 24, 3me étage. C. O.

LEÇONS D'ANGLAIS
et d'Allemand
MISS PRIESTNALL
Place Purry 9
rentrée lundi 6 janvier

Madame et Monsieur
Alfred LAMBERT et leurs
enfants, touchés des nombreuses
marques d'affection reçues dans
leur grand deuil expriment à tous
ceux qui leur ont témoigné de la
sympathie leur profonde reconnaissance.

CONVOICATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS
Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
SÉANCE, vendredi 10 janvier 1902,
à 8 h. du soir, à l'Académie.

ORDRE DU JOUR:
1. Nomination de deux vérificateurs de
comptes.
2. Communications.
3. M. Jeanprêtre. Curieuse action du
soufre sur la fermentation alcoolique.
4. M. J. Jacot-Guillarmod. Les
forêts des côtes de Chaumont et le
danger qui les menace.

Pour vente et achat de Valeurs et Fonds
publics, s'adr. à M. J. MOREL-VEUVE,
à Neuchâtel, Bur. Serre 3. Téléph. n° 642.

Table with columns: VALEURS, Prix fait, Demandé, Offert. Lists various financial instruments like Actions, Obligations, and Fonds.

Volumes à prix réduits
Nouvelles et Recits, traduits du russe
par N.-V.-A. Kolbert.

Conseils sur l'éducation, de C. Tisch-
hauser, traduit par J. Courvoisier,
pasteur.

Le premier est un recueil de quatre
nouvelles, prestement enlevées, qui trans-
portent le lecteur en Russie, ou tout au
moins dans des milieux russes. Ces ré-
cits sont tous gracieusement écrits; ro-
manesques dans le bon sens du mot, ils
offrent chacun dans leur genre un afloat
d'une saveur particulière, et sont une
lecture très attachante pour les jeunes
filles.

Le second ouvrage n'est point un traité
de pédagogie, mais un livre d'un caractère
pratique, destiné à servir de guide aux
pères et mères de famille, aussi bien
qu'aux instituteurs dans l'accomplisse-
ment de leur tâche d'éducation.

Ces conseils sont illustrés par des
exemples, des citations, des mots frappants
et des anecdotes. L'auteur a des
conseils précieux à donner, des direc-
tions utiles, des pensées originales à
présenter sur toutes les questions essen-
tielles qui touchent à l'éducation de la
jeunesse.

Voilà à coup sûr un utile présent de
fin d'année.

Ces deux volumes sont offerts au
PRIX RÉDUIT DE 1 FR.
par volume et sont en vente au bureau
de la « Feuille d'Avis », rue du Temple-
Neuf 1.

F. DOUTREBANDE
La
FABRIQUE DE CHATEAU-NEUF
C'est un roman d'actualité où l'auteur
a fait œuvre de psychologie et de con-
science. Roman de mœurs d'abord, où
l'on trouvera des croquis pris sur le vif,
de nos mœurs locales, roman de caractères,
où les personnages vivants et bien
étudiés demeureront dans l'esprit du lec-
teur; roman de tendance encore, car
l'auteur touche à la question sociale,
cette grosse question actuelle, et veut
nous convaincre que le facteur essentiel
de la solution est tout simplement la
charité. Ce livre, bien agencé, à la trame
logiquement conduite, est écrit en une
langue élégante et précise.

PRIX RÉDUIT 1 fr. 50
La maison d'Erasmus, par A. Bache-
lin. — Ce volume comprend en outre
trois nouvelles: « Toujours droit. — Un
idiot. — Un soldat. » La préface, de M.
Ph. Godet, dit entre autres: « Bachelin a
mis beaucoup de lui-même dans la mai-
son d'Erasmus: on y reconnaît ses points
de vue esthétiques favoris, son senti-
ment de la nature, délicat jusqu'à la ten-
dresse, son culte de la beauté artistique
et de la beauté morale. »

Bachelin y avait rêvé longtemps.
« C'est, disait-il, une histoire de pas-
sion — passion grande, noble, sérieuse,
qui a sa source dans une commune ad-
miration. »
PRIX RÉDUIT 1 Fr.
VUES DE LA SUISSE
Album de 150 planches et vignettes
3 fr. (au lieu de 4 fr.)
Sur avis simplement adressé par carte
postale, envoi au dehors contre rembour-
sement.

Les horreurs du Congo belge
M. A. D. (Alfred Dufour) écrit dans
la « Suisse »:

Le capitaine Guy Burrows, qui
vient de terminer six ans de service au
Congo, pour le compte de l'Etat Libé,
déclare que les méthodes employées par
les exploités européens, dans ces ré-
gions lointaines, sont une honte pour
notre civilisation. Il dit avoir en main
des preuves photographiques des abomi-
nations sans nombre qui s'y passent
journalièrement.

C'est surtout la récolte du caoutchouc
qui sert de prétexte à tant de cruautés.
Le gouvernement de Boma a fait quel-
ques timides essais de répression, mais
les officiers belges s'en tirent presque
toujours indemnes, et le châtiement n'at-
teint que des subordonnés bien moins
responsables. Ces hommes, qui tirent le
plus clair de leurs gains des sommes
payées par les grandes compagnies pour
le caoutchouc par eux récoltés, ont re-
cours à tous les moyens, même les plus
inhumains, pour l'obtenir des indigènes
en quantités considérables. M. Canisius,
employé américain de l'Etat-Libre, le
reconnait dans un rapport officiel: « L'E-
tat, dit-il, ne saurait exister sans le
caoutchouc, et les naturels ne veulent
pas le fournir aux conditions offertes,
si on ne les y force à coups de fusil
(à the muzzle of the rifle). »

L'année dernière, les officiers de
l'Etat-Libre ont fourni des armes à 500
Zappo Zaps, cannibales avérés, et les
ont lâchés sur les habitants noirs du dis-
trict de Luluaberg, dont ils ont mas-
sacré, pris et dévoré un grand nombre.
L'Etat-Libre, interpellé, a répondu par
de mauvaises défaites, et les officiers
coupables n'ont jamais été punis.

« J'ai en portefeuille, dit le capitaine
Burrows, le témoignage écrit, prêt
sous serment, du fait suivant: un Belge
a livré aux cannibales des malheureux
pour être engraisés et mangés; il a
payé ses ouvriers avec des cadavres de
naturels tués à cet effet. » C'est bien le
caoutchouc, ce sont les exigences gran-
dissantes du gouvernement en ce qui
concerne cette marchandise, c'est surtout
la remise à ferme des divers districts
aux compagnies chargées de la récolte
qui sont les vraies causes de tant de
cruautés sans nom.

Chaque chef doit fournir une quantité
déterminée de caoutchouc par semaine,
et, en outre, chaque année, un certain
nombre de recrues pour la force armée
de l'Etat. Ces hommes, enrôlés pour sept
ans, tendent à diminuer périodiquement
la population des villages. Outre cela,
ces derniers sont forcés de fournir des
volailles, des chèvres, des œufs, etc.,
pour la nourriture des blancs. Les agents
des compagnies sont, au fond, des agents
du gouvernement sans responsabilité
directe, et d'ailleurs, vu l'immensité du
pays, ils sont soustraits à toute sérieuse
surveillance.

La terreur règne au Congo, les souffrances
des noirs y sont indicibles, et,
bien qu'on parle de réformes, toutes
celles proposées jusqu'à ce jour, laissant
subsister le système barbare de la récolte
du caoutchouc, qui prime toutes les
autres préoccupations, n'ont eu d'autre
but que de jeter de la poudre aux yeux
de l'Europe.

NOUVELLES POLITIQUES
LA GUERRE ANGLO-BOER
MEETING BOEROPHILE
On se rappelle que M. Lloyd George,
le jeune député boerophile, a été empê-
ché, il y a quelques semaines, de pro-
noncer un discours politique à Birming-
ham, la cité de M. Chamberlain. Il a eu
plus de succès dimanche soir, à Bristol,
grâce aux mesures rigoureuses de la po-
lice et aux efforts de la Société sud-afri-
caine de conciliation dont il était l'invité.

Une foule énorme cependant se trou-
vait rassemblée devant le bâtiment et
essayait vainement de forcer l'entrée de
la salle.

A l'intérieur, le nom de M. Chamber-
lain a été fortement hué. M. Lloyd
George, au cours de son discours, a dit
que la guerre a bientôt coûté dix mil-
liards de francs, sans qu'il puisse en ré-
sultier aucun avantage pour le pays. Elle
peut d'ailleurs durer des années encore,
et elle laisserait, dans ce cas, l'Angle-
terre dans un état d'épuisement.

Les assistants ont voté un ordre du
jour dans lequel ils protestent contre la
guerre d'extermination et demandent au
gouvernement de conclure une paix hono-
rable.

COMBIEN RESTE-T-IL DE BOERS SOUS LES
ARMES ?
Le « Manchester Guardian » vient d'é-
tablir un compte très détaillé du nombre
des Boers actuellement en campagne.
L'auteur commence en ridiculisant les
calculs de M. Brodrick. Il démontre que
leur logique entraînerait la fin des com-
mandos et, par conséquent, la fin de la
guerre en dix-neuf semaines à dater de
la veille de Noël. Comme le désastre de
Tweentfontein a eu lieu le matin de Noël,
il ne se trouvera plus probablement au-
cune personne pour ajouter foi dans l'a-
venir aux prédictions de M. Brodrick.

Les calculs du rédacteur du « Man-
chester Guardian » se basent sur le sys-
tème que voici: 1° trouver le nombre des
Boers du sexe masculin dans les deux
républiques avant la guerre; 2° déduire
le nombre d'uitlanders et de Boers au-
dessus de quinze ans et au-dessus de
cinquante-cinq ans; 3° déduire, aussi
exactement que possible, le nombre des
tués, blessés, prisonniers ou soumis. Il
a constaté, par cette étude, la plus in-
telligente qui ait été encore publiée, que,
d'après le « Statesman's Year-book » il y
avait en 1896 — époque du dernier re-
censement — 137,947 blancs du sexe
masculin dans le Transvaal et 40,370
dans l'Orange, soit en tout 178,318. La
population blanche de Johannesburg
était de 50,907. Supposant que la grande
majorité était composée d'hommes, soit
par exemple 45,000, supposant qu'aucun
de ces habitants mâles de Johannesburg
n'ait combattu du côté des Boers, le to-
tal de 178,318 se trouverait déduit de
45,000, et on arriverait à un total net de
133,300.

Reste la nécessité d'éliminer de ce
chiffre les Boers au-dessous de 15 et au-
dessus de 55 ans. En examinant le livre
de Newshome sur la statistique de la vie
du Norwiche, district agricole anglais ty-
pique, l'auteur de l'article constate que
sur 4,620 hommes en 1890, 1,696 étaient
au-dessous de 15 et 313 au-dessus de 55
ans. En proportionnant ces chiffres au
total des Boers mâles déjà donné, nous
arrivons au chiffre de 84,493 Boers au-
dessus de 15 ans et de 69,860 Boers
entre 15 et 55, soit un chiffre de Boers
combattants de 69,660 au commencement
de la guerre. Quelles ont été leurs per-
tes? Le 5 août, lord Kitchener informa
le président-Steyn qu'il tenait 35,000
prisonniers. Depuis lors, 7,697 ont été
donnés comme prisonniers ou soumis,
soit 42,697 en tout. Et les morts et blessés?
De juin à décembre de l'année 1901,
les chiffres télégraphiés par lord Kitchener
étaient 2,081, soit 347 par mois.

En estimant, ce que l'auteur croit ex-
cessif, que cette moyenne ait été la même
pendant toute la guerre, le total serait
de 9,329 tués ou invalides. L'auteur veut
bien accroître ce chiffre à 12,000, ce qui
donne un total de 54,697 Boers mâles
mis hors d'action (le total donné par M.
Brodrick le 14 novembre dernier était
de 53,000). Déduisant ce chiffre du total
de Boers combattants, c'est-à-dire de
69,660 il nous reste 14,963 Boers mâles
entre les âges de 15 et de 55 ans. Ce cal-
cul ne tient aucun compte des uitlanders
et des rebelles du Cap qui ont combattu
pour les Boers et que l'on peut évaluer à
8,000 au moins. D'autre part, dans le
total de 69,660 Boers mâles, il a dû y
avoir plusieurs mille individus qui pri-
rent le serment d'allégeance et ne com-
battirent point.

Mais comme d'autre part il peut y
avoir un nombre égal d'uitlanders et
d'insurgés combattants, il reste toujours
de 14,963 Boers. Ce chiffre ne tient au-
cun compte du nombre des Boers au-
dessus ou au-dessous des âges de 15 et
de 55 ans. Or, nous savons que beaucoup
de Boers de plus de 55 ans ont combattu
et combattent. D'autre part, comme la
limite d'âge des enfants dans les camps
de concentration est de 12 ans, il est
légitime de conclure que des enfants
entre 12 et 15 ans capturés sont traités
dans les dépêches comme « hommes ».
Néanmoins, l'auteur passe outre. Le
nombre total de Boers mâles au-dessus
de 15 ans (voir plus haut) était de
84,493. Il déduit de ce chiffre le nombre
total mis hors d'action, soit 54,697, et
qui donne un restant de 29,296. Ce chif-
fre doit être, selon lui, le plus proche de
la vérité.

LE GÉNÉRAL ERASMUS.
Le général boer Erasmus, qui a été
fait prisonnier ces jours derniers près
d'Ermele et qu'il ne faut pas confondre
avec un autre Erasmus qui vient d'être
capturé dans l'Orange, rentre dans la ca-
tégorie des Joubert, des Cronje et des
Prinsloo, tous officiers qui s'étaient dis-
tingués dans les guerres faites aux indigènes
ou pendant la première guerre
anglo-transvaalienne en 1880-81.

Le général Erasmus commandait l'une
des trois colonnes boers qui ont cherché
à mettre à exécution, dans le Natal du
Nord, les opérations concertées qui au-
raient pu aboutir à l'anéantissement de
l'armée du général Symons. Le général
a pris part au bombardement de Dundee,
où il a fait mettre en batterie le premier
des canons « long tom ». Il commandait
le centre boer à la bataille de Lombard's
Kop.

Le général, qui jouit d'une influence
considérable, appartient à l'une des fa-
milles de l'aristocratie transvaalienne.

LA COLONISATION DE L'ORANGE
Pour mettre à exécution son projet de
colonisation dans l'Orange, le gouverne-
ment va acheter 20,000 hectares de ter-
rain dans le district de Ficksbourg en
plus des 11,250 hectares déjà achetés
dans le district de Thabanchu.

On projette de morceler les territoires
acquis en groupes de cinq ou six petites
propriétés, de façon à faciliter l'établisse-
ment de petites agglomérations.

Le gouvernement achète dans le même
but d'importantes quantités de terrains
dans les districts pacifiés. Quatre-vingts
fermes ont déjà été concédées à leurs
propriétaires éventuels, et les autres
fermes sont l'objet de nombreuses de-
mandes.

On commencera bientôt les travaux de
construction du chemin de fer qui doit
relier Harrismith à Bethléhem. Cette voie
fermée aura une longueur de 116 kilomé-
tres. On se servira pour la construction
du chemin de fer des ouvrages en terre
construits par les Boers avant la guerre.
Cette ligne desservira le meilleur district
agricole de l'Orange.

Le service ordinaire de voyageurs a
repris lundi sur le chemin de fer de
Bloemfontein. Ces trains n'ont servi jus-
qu'ici qu'au transport des troupeaux.

Allemagne
Les deux Chambres de la diète prus-
sienne se sont réunies mercredi dans la
salle blanche du château royal. Le comte
de Bulow a ouvert la séance par la lec-
ture du discours royal.

Ce discours constate que les condi-
tions économiques ne sont pas bonnes et
qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à un
résultat favorable pour 1902. Les re-
cettes des chemins de fer restent infé-
rieures à celles prévues au budget. Les
recettes d'Etat prévues au budget de
1902 restent inférieures à celles de
l'année écoulée.

Toutefois les dépenses et les recettes
du projet du budget se balancent sans
que le crédit de l'Etat soit entamé.

Le discours annonce aussi le dépôt
d'un projet de loi tendant à l'améliora-
tion des conditions du logement des
ouvriers de l'Etat et des fonctionnaires
de l'Etat à traitement modique.

Des sommes considérables seront con-
sacrées au développement du réseau de
chemins de fer de l'Etat et à l'appui
financier à apporter à la construction de
chemins de fer d'intérêt secondaire.

Un nouveau projet de canal sera pré-
senté en temps et lieu en vue du déve-
loppement des relations fluviales.

Quand on conseille au peuple anglais
de demeurer dans son « superbe isole-
ment », on oublie que, dans les circon-
stances présentes, il n'est pas un peuple
au monde qui puisse subsister par son
propre effort, que la grande lutte écono-
mique exige impérieusement le groupe-
ment étroit de tous les peuples ayant des
intérêts communs et pouvant atteindre
un haut degré de prospérité par une ac-
tion commune. M. Chamberlain en est
arrivé à oublier la seule chose vraiment
bonne qu'il puisse y avoir dans l'impé-
rialisme dégagé de tout esprit de con-
quête: l'alliance de l'Angleterre et des
Etats-Unis, le groupement de toutes les
nations d'origine anglo-saxonne. Le « su-
perbe isolement » était une tactique qui
pouvait donner des résultats à l'époque où
trionphait la politique des nationalités,
mais elle ne correspond plus aux besoins
de la vie des peuples au début du XXe sié-
cle et elle doit fatalement conduire à la
décadence ceux qui entendent s'y obstiner.

Crète
On écrit de cette île à la « Neue Zuer-
cher Zeitung »:

« L'administration de l'île est aujour-
d'hui organisée. Il est temps de signaler
les grands services par lesquels un
Suisse, M. de Blonay, conseiller finan-
cier du prince, a contribué à ce résultat.
Il a conclu avec la Turquie une conven-
tion pratique aux termes de laquelle la
Crète paiera 60,000 livres sterling pour
acquiescer sa part de la dette ottomane et
a donné comme gage le monopole du sel.

De la sorte l'île a les bras libres. Le
bon ordre des finances lui permet de ser-
vir à ses fonctionnaires des traitements
plus élevés que la Grèce. La prévoyance
de M. de Blonay a permis également de
réaliser d'autres progrès. Il reste beau-
coup à faire, mais le prince peut être
satisfait des résultats obtenus dans les
trois premières années de son adminis-
tration. »

Venezuela
Le général Riera et les révolutionnai-
res vénézuéliens réunis à Curaçao se sont
embarqués le 5 janvier au soir sur le
navire libérateur « Libertador » et ont dé-
barqué le lendemain matin près de la Vela,
sur la côte vénézuélienne, avec des armes
et des munitions. Le « Libertador » a
capturé la canonnière vénézuélienne
« Zumbador ».

D'autre part, on apprend que le gé-
néral Ducharme marche de Guiria sur C.
rupano avec un parti d'insurgés.

Parmi les prisonniers qui me furent
ainsi présentés figurait un homme qui
avait été un assassin célèbre. Inutile de
rappeler son nom et son crime qui, il y
a trente-deux ans, défraya les chroni-
ques judiciaires. Le roi Léopold venait
de le gracier le jour même. Depuis
trente-deux ans il expiait son crime en
cellule. Pour lui, la délivrance n'était
donc pas la mort: c'était la liberté. Une
conduite exemplaire, un repentir cer-
tain, une rénovation de tout son être
moral lui avaient valu ce témoignage de
royale indulgence. Il allait donc quitter
le soir même, à cinq heures, cette prison
où, depuis trente-deux ans, il vivait
claustré, encellulé, séparé du monde
vivant.

Au bout de trente-deux années de tra-
vail, il emportait un pécule de dix-sept
cents francs environ, de quoi vivre quel-
que temps, de quoi patienter, à l'abri du
besoin, jusqu'à ce qu'il ait trouvé du
travail. Et il faut dire tout de suite que
les sociétés de patronage des libérés sont
remarquablement organisées en Belgique
et qu'elles s'emploient très utilement à
trouver des occupations aux prisonniers
qui ont acquitté leur dette.

C'était en été... Il fait grand jour à
cinq heures du soir, et je me promène
d'attendre le condamné — ce Latude —
à sa sortie de prison, et de le suivre. Je
me disais qu'il serait curieux de savoir
ce que ferait un homme qui, depuis
trente-deux ans, n'avait pas mis les
pieds dans la rue, n'avait pas vu, pour
ainsi dire, le grand jour, et qui, depuis
ce long espace de temps, aussi long
qu'une vie, n'avait point été mêlé à ses
semblables.

Qu'allait-il faire? Allait-il aller tout
droit au plaisir, au plaisir dont il avait
été sevré, lui qui n'avait guère que cin-
quante-cinq ans et qui était solide et
bien portant? Allait-il se lancer, comme
un cheval échappé, à travers les rues?
Allait-il oïr sa joie? Allait-il manger,
boire à sa guise, que sais-je?

J'attendais sur un banc, en face de la
prison. A cinq heures sonnantes, la
lourde porte s'ouvrit et mon homme ap-
parut. Il était tout de neuf habillé, coiffé
d'un petit chapeau rond, et il avait
l'extérieur d'un ouvrier endimanché.

A peine sorti, ses yeux se levèrent
vers le ciel. Il regarda d'un regard vague
et comme perdu le profond de l'azur.
Il ouvrit la bouche dans une sorte d'effort
où la douleur se montrait. Il fit quatre
pas et vint, comme alourdi de fatigue,
s'asseoir sur le banc où j'étais. Là, il
posa sur ses genoux ses mains maigres
et pâles et regarda les murs de la prison,
de cette prison qu'il quittait et où il ve-

ne saït en quoi consiste l'emprisonne-
ment cellulaire. C'est l'incarcération du
condamné dans une chambre dont les di-
mensions sont au maximum de quatre
mètres de profondeur, de trois mètres
cinquante de largeur et de trois mètres
de hauteur. Là, il y a tout ce qu'il faut
pour vivre, c'est-à-dire pour remplir les
fonctions de la vie: un lit pour dormir,
une table ou un établi pour travailler et
un siège pour satisfaire aux basses né-
cessités de notre pauvre carcasse.

C'est là, dans cette cellule, que les pri-
sonniers sont enfermés, avec cette per-
spective, en France, d'en sortir au bout
d'un an au plus, et, en Belgique, de n'en
sortir jamais!

La plus connue des prisons cellulaires
belges est celle de Louvain. C'est une
sorte de forteresse aux murs noirs et éle-
vés qui recèle dans ses flancs une popu-
lation de six cents détenus au moins.
Dans cet effectif sont compris les quatre-
vingts ou cent condamnés à mort dont

la peine a été commuée en celle de l'en-
cellulement perpétuel.

J'ai eu l'occasion, il y a quelques
mois, de visiter cette prison, et le direc-
teur, homme excellent d'ailleurs et pres-
que jovial, a bien voulu me montrer cer-
tains de ses inamovibles pensionnaires.
Il m'a permis de causer avec trois ou
quatre d'entre eux qui, depuis vingt-
cinq, vingt-huit et même trente ans, vi-
vaient là, reclus, sans la moindre com-
munication avec l'extérieur, ne recevant
même plus de lettres, car les familles
étaient mortes ou avaient cessé de les
compter parmi leurs membres. Tous,
d'ailleurs, étaient des assassins — et
malgré les liens du sang, on oublie un
assassin assez vite.

Le dirai-je? Ces hommes ne me paru-
rent pas déprimés comme je l'aurais cru
et comme je m'y attendais. Je me deman-
dais s'ils sauraient parler encore. Oui,
ils parlaient, et très intelligiblement.
Mais ils ne pouvaient soutenir la conversa-
tion que sur les objets au contact des-
quels ils passaient leur vie: les instru-
ments de travail et quelques livres. Les
cellules belges sont, en effet, aménagées
de telle façon que certaines industries
peuvent y être exercées: cordonnerie,
serrurerie, menuiserie, fabrication de
petits appareils de bois ou de fer. En
outre on tolère, et c'est là une preuve
d'humanité, la présence d'oiseaux dans
ces chambres si nues. L'oiseau apporte
son cri, son mouvement, sa gaieté. Il
devient l'ami du prisonnier, je dirai
presque son confident. C'est avec lui
qu'il parle. C'est lui qu'il caresse, car la
tendresse ne meurt jamais au cœur de
l'homme: l'homme dont le cœur a cessé
de palpiter est un cadavre.

Puis il y a les causeries de l'aumônier
qui apporte les paroles de patience et
d'espérance. Le prêtre prépare le délégué
perpétuel à cette sortie qui sera définitive
et qui libérera son âme aussi car-
tative que son corps. Cet horizon est
presque un horizon de joie: c'est la dé-
livrance dans l'inconnu et ce sera le par-
don que les hommes refusent.

Parmi les prisonniers qui me furent
ainsi présentés figurait un homme qui
avait été un assassin célèbre. Inutile de
rappeler son nom et son crime qui, il y
a trente-deux ans, défraya les chroni-
ques judiciaires. Le roi Léopold venait
de le gracier le jour même. Depuis
trente-deux ans il expiait son crime en
cellule. Pour lui, la délivrance n'était
donc pas la mort: c'était la liberté. Une
conduite exemplaire, un repentir cer-
tain, une rénovation de tout son être
moral lui avaient valu ce témoignage de
royale indulgence. Il allait donc quitter
le soir même, à cinq heures, cette prison
où, depuis trente-deux ans, il vivait
claustré, encellulé, séparé du monde
vivant.

Au bout de trente-deux années de tra-
vail, il emportait un pécule de dix-sept
cents francs environ, de quoi vivre quel-
que temps, de quoi patienter, à l'abri du
besoin, jusqu'à ce qu'il ait trouvé du
travail. Et il faut dire tout de suite que
les sociétés de patronage des libérés sont
remarquablement organisées en Belgique
et qu'elles s'emploient très utilement à
trouver des occupations aux prisonniers
qui ont acquitté leur dette.

C'était en été... Il fait grand jour à
cinq heures du soir, et je me promène
d'attendre le condamné — ce Latude —
à sa sortie de prison, et de le suivre. Je
me disais qu'il serait curieux de savoir
ce que ferait un homme qui, depuis
trente-deux ans, n'avait pas mis les
pieds dans la rue, n'avait pas vu, pour
ainsi dire, le grand jour, et qui, depuis
ce long espace de temps, aussi long
qu'une vie, n'avait point été mêlé à ses
semblables.

Qu'allait-il faire? Allait-il aller tout
droit au plaisir, au plaisir dont il avait
été sevré, lui qui n'avait guère que cin-
quante-cinq ans et qui était solide et
bien portant? Allait-il se lancer, comme
un cheval échappé, à travers les rues?
Allait-il oïr sa joie? Allait-il manger,
boire à sa guise, que sais-je?

J'attendais sur un banc, en face de la
prison. A cinq heures sonnantes, la
lourde porte s'ouvrit et mon homme ap-
parut. Il était tout de neuf habillé, coiffé
d'un petit chapeau rond, et il avait
l'extérieur d'un ouvrier endimanché.

A peine sorti, ses yeux se levèrent
vers le ciel. Il regarda d'un regard vague
et comme perdu le profond de l'azur.
Il ouvrit la bouche dans une sorte d'effort
où la douleur se montrait. Il fit quatre
pas et vint, comme alourdi de fatigue,
s'asseoir sur le banc où j'étais. Là, il
posa sur ses genoux ses mains maigres
et pâles et regarda les murs de la prison,
de cette prison qu'il quittait et où il ve-

ne saït en quoi consiste l'emprisonne-
ment cellulaire. C'est l'incarcération du
condamné dans une chambre dont les di-
mensions sont au maximum de quatre
mètres de profondeur, de trois mètres
cinquante de largeur et de trois mètres
de hauteur. Là, il y a tout ce qu'il faut
pour vivre, c'est-à-dire pour remplir les
fonctions de la vie: un lit pour dormir,
une table ou un établi pour travailler et
un siège pour satisfaire aux basses né-
cessités de notre pauvre carcasse.

C'est là, dans cette cellule, que les pri-
sonniers sont enfermés, avec cette per-
spective, en France, d'en sortir au bout
d'un an au plus, et, en Belgique, de n'en
sortir jamais!

La plus connue des prisons cellulaires
belges est celle de Louvain. C'est une
sorte de forteresse aux murs noirs et éle-
vés qui recèle dans ses flancs une popu-
lation de six cents détenus au moins.
Dans cet effectif sont compris les quatre-
vingts ou cent condamnés à mort dont

la peine a été commuée en celle de l'en-
cellulement perpétuel.

J'ai eu l'occasion, il y a quelques
mois, de visiter cette prison, et le direc-
teur, homme excellent d'ailleurs et pres-
que jovial, a bien voulu me montrer cer-
tains de ses inamovibles pensionnaires.
Il m'a permis de causer avec trois ou
quatre d'entre eux qui, depuis vingt-
cinq, vingt-huit et même trente ans, vi-
vaient là, reclus, sans la moindre com-
munication avec l'extérieur, ne recevant
même plus de lettres, car les familles
étaient mortes ou avaient cessé de les
compter parmi leurs membres. Tous,
d'ailleurs, étaient des assassins — et
malgré les liens du sang, on oublie un
assassin assez vite.

neit de vivre trente deux années. Il en fixa la porte avec une sorte d'hébétéude, et son œil mesura lentement la hauteur des murailles. Il sortait de son cercueil, et il semblait se dire: « C'est là que j'étais enterré et je suis encore vivant. » Puis il se leva pesamment et suivit les allées qui s'étendaient entrecoupées de jardins publics, devant le pénitencier. Tout à coup, ils'arrêta devant un groupe de petits enfants qui jouaient: deux tout petits tapotaient du sable avec une pelle de bois. Il les regarda, comme fasciné. Depuis trente-deux ans, il n'avait pas vu d'enfants! Il y avait donc encore des enfants dans le monde, depuis trente-deux ans? Ils n'ont donc pas vieilli, les enfants? Il s'approcha tout doucement de l'un d'eux, lui prit le bras, le releva, le contempla... et le reposa par terre. Il n'osait pas l'embrasser. Il ne savait plus, peut-être. L'enfant, un peu surpris, se sauva en criant. Notre homme partit vite, comme effrayé, et j'eus de la peine à le suivre.

La gare de Louvain est proche de la prison. Il regarda un train qui arrivait. Ce spectacle, ce bruit ne lui convinrent pas sans doute, car il tourna court et marcha droit devant lui. Il était six heures. La faim le réveilla de son somnambulisme et il entra dans une de ces petites brasseries qu'on appelle des comptoirs, en Belgique. Il demanda une choppe et du pain. On lui apporta du beurre avec le pain. Il mangea deux bouchées et laissa tout, sauf la choppe qu'il vida d'un trait. Puis il paya avec une grosse pièce d'argent et compta six fois la monnaie rendue. Il avait oublié la valeur de l'argent et peut-être la forme des pièces.

Il se leva comme hagard et marcha au travers des rues, ne regardant rien, indifférent à tout. Jusqu'à la nuit tombante, il alla ainsi comme un automate. Enfin, courbé sous le poids de l'air, il demanda à un jeune employé s'il y avait un « endroit » où il pourrait coucher. Il y avait, juste en face, une auberge. Il demanda un lit. On le fit payer d'avance, et là encore il s'embrouilla dans sa monnaie. La femme de l'auberge le regardait avec méfiance, car il montrait beaucoup d'argent qu'il tirait péle-mêle de sa poche. Elle le questionna. Il dit tout avec plaisir: la prison, ses trente-deux ans de captivité, mais il omit de dire son passé, qu'on eût voulu connaître, car les femmes sont curieuses.

Je sus le lendemain par l'aubergiste qu'il avait dormi fort avant dans la matinée et qu'il était sorti pour se rendre au patronage où des mains secourables lui avait été tendues aussitôt. — C'était le salut.

Aujourd'hui, cet homme est un des meilleurs maîtres charpentiers d'une grande ville de France, où il lira cette chronique et se reconnaîtra.

LOUIS MANINI.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Pour les philatélistes. — Au cours de l'année dernière, la France a créé des timbres nouveaux; la Bulgarie vient d'en faire imprimer à Saint-Petersbourg qui, au lieu du lion symbolique, porteront le portrait du prince Ferdinand; l'administration des postes des États-Unis a mis en circulation, le 1er décembre, des timbres avec le portrait du feu président Mac Kinley.

Les timbres anglais, à l'effigie du roi Edouard VII, ont vu le jour. On projette en Russie, à l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de Saint-Petersbourg, des timbres spéciaux; il y aura de nouveaux timbres en Espagne, lors du couronnement du roi Alphonse, et la Suisse à l'intention de remplacer la figure symbolique de ses timbres par des gravures représentant des monuments. Enfin, en Allemagne, dès le 1er avril, tous les timbres seront changés.

Emouvant sauvetage. — Le lougre « Alexandre », du port de Boulogne, appartenant à M. Pichon, parti le 12 décembre de Lisbonne, est arrivé seulement ces jours derniers à Nantes après une traversée des plus pénibles. Plusieurs fois, il eut ses voiles déchirées, son gouvernail brisé, et pendant cinq jours, notamment, il resta désarmé, flottant, telle une épave, ballottée par les flots furieux.

Le 28 décembre, à cinq heures du soir, l'« Alexandre » était par 43° 53' de latitude nord et 8° 50' de longitude ouest. Le vent soufflait violemment de l'ouest. Le matelot François Runambot, âgé de dix-huit ans, de Rosnen (Finistère), était au gouvernail.

Tout à coup, un énorme paquet de mer envahit le pont. La barre cassa; la grande voile, seule hissée à ce moment, changea de passe violemment, brisant son écoute.

Pour reprendre la voile, qui était à l'eau, et chercher à la rentrer, le capi-

taine Rolland Bridegant, âgé de trente-trois ans, de Kerfot (Côtes-du-Nord), aidé de Runambot, établit une haussière sur la balance. Pendant cette opération, un violent coup de roulis survint, suivi d'un nouveau paquet de mer, et la voile, de nouveau déplacée, jeta à la mer le capitaine et son matelot.

Les trois hommes restant à bord lancèrent aussitôt à l'eau des cordages, une échelle et une bouée de sauvetage amarrée sur une ligne. Le capitaine réussit, après de longs efforts, à saisir la bouée; il fut remonté à bord.

Mais, apprenant que son matelot était encore à la mer, et l'apercevant tout à coup entre deux lames, il se fit attacher solidement et s'élança à son secours. Il fut assez heureux pour le saisir par sa cravate. Il le maintint solidement. Encore un effort et le matelot était sauvé. Hélas, la destinée en avait décidé autrement. Au moment où le capitaine, tenant le matelot à demi évanoui, allait lui passer l'échelle que, du bord, on avait jeté, un formidable coup de tangage survint, secouant violemment les deux naufragés.

Sous cette poussée, la cravate du matelot se déchira et le malheureux fut emporté pour ne plus reparaître cette fois.

Désespéré, tenant dans sa main crispée le morceau de cravate, le capitaine Bridegant fut hissé par ses hommes sur le pont, à demi évanoui, anéanti par les efforts qu'il venait de déployer et le terrible drame dont il avait été l'un des acteurs.

Pendant douze heures, le navire resta sur le lieu du naufrage, balancé comme une coque de noix. Puis, le capitaine ayant fait réparer tant bien que mal les avaries, n'ayant plus de doute sur le sort du pauvre matelot qui avait failli l'entraîner dans la mort, put reprendre sa route pour Saint-Nazaire.

NOUVELLES SUISSES

Le tunnel du Simplon. — La perforation du tunnel du Simplon rencontre du côté sud les obstacles les plus sérieux. La roche, très friable, laisse passer l'eau et les travaux ne se poursuivent qu'au prix des plus extrêmes difficultés. L'avancement pendant le mois de décembre n'a été que de deux mètres.

La roche sous laquelle se trouvent actuellement les mineurs ne laisse pas que de causer de grosses inquiétudes aux ingénieurs. On craint des éboulements et, dans le but d'éviter des accidents, il est question de remplacer les boisages par des poutres et des colonnes de fer sur une longueur de 300 mètres.

Il est certain maintenant que les eaux qui arrivent dans le tunnel à raison de 874 litres par seconde ne proviennent pas, comme on le croyait au début, du torrent Cairasca, ni du lac d'Avino. Une expertise officielle a en effet démontré qu'il s'agissait d'une poche formée depuis un siècle peut-être par des infiltrations d'eau de pluie. Cette poche était contenue entre une couche superficielle de calcaire et le gneiss d'Antigorio. En résumé, il s'agit d'une sorte de veine qui s'est malheureusement trouvée sur le passage du tunnel. On suppose même qu'un autre de ses lacets se retrouvera un peu plus loin, mais on ne possède encore aucune certitude à ce sujet. Il n'y a donc qu'à laisser couler l'eau renfermée entre le calcaire et la roche jusqu'à épuisement complet.

GRISONS. — Le Conseil d'Etat propose au Conseil fédéral de fonder en un seul les trois arrondissements électoraux des Grisons, pour les élections au Conseil national.

Traversée des Alpes en skis. — Trois alpinistes se sont accordés, en guise d'étrennes, un superbe voyage dans les hautes Alpes de l'Oberland bernois. Ce sont MM. Weber et Fischer, géologues, et Ruhl, élève de l'Ecole d'ingénieurs, tous trois membres du Club alpin académique de Zurich. Chacun d'eux portait une charge d'environ 40 livres, consistant en vivres pour six jours, en skis, corde, crampons, chaussures fourrées, piolet, etc. Ils se proposaient de se rendre de la vallée de Lötschen (Valais) à Guttanen par le Lötschenlücke, l'Oberaarjoch et le Grimsel.

Partis de la vallée de Lötschen dans la matinée de la Saint Sylvestre, en dépit des recommandations des guides qui déclaraient leur expédition impossible à cause des immenses amoncellements de neige, ils arrivèrent sans encombre au col glaciaire de la Lötschenlücke. Il était midi. A onze heures et demie du soir, tous trois sains et saufs atteignaient la cabane de la Concordia, sur le glacier de l'Aletsch, après être restés 19 1/2 heures consécutives sur leurs longs patins norvégiens. Les fatigues de cette première journée ne les empêchèrent nullement d'enterrer gaiement l'année 1901.

Le 1er janvier, ils franchirent le passage de la Grünhornlücke et par le Rothloch sur le versant sud du Finsteraar-

horn ils se dirigèrent vers la cabane de l'Oberaarjoch, qu'ils atteignirent à huit heures du soir.

Une tempête de neige les obligea à rester quarante-huit heures en ce gîte élevé, non sans en avoir hermétiquement fermé toutes les ouvertures, afin de se garantir du froid et de la neige. Le troisième jour, par un ciel sans nuages, ils se remirent en route, poussant des cris de joie et d'admiration à la vue des splendeurs des hautes cimes neigeuses. La descente du glacier de l'Oberaar compte un nombre de leurs plus pures jouissances, déclara l'un d'eux à un rédacteur du « Bund ». Ils glissaient sans fatigue, ouvraient leurs habits aux endroits plats, en manière de voile, et se laissant pousser par le vent.

Après cinq heures de glissades, ils arrivèrent à l'hospice du Grimsel où ils furent accueillis comme s'ils tombaient de la lune. Du Grimsel ils poursuivirent leur excursion le même jour jusqu'à Guttanen. Les skis leur furent utiles jusqu'à la Handeck. Dimanche soir, les hardis patineurs arrivaient tous trois sains et saufs à Berne.

Ils dépeignent comme particulièrement difficile le passage du glacier supérieur au glacier inférieur de l'Aar, où se trouvent des rocs couverts de verglas et où le danger des avalanches est à craindre.

BERNE. — Le village de Grindelwald regorge en ce moment d'étrangers. Des trains venant de Calais ont dû être déballés à plusieurs reprises afin d'amener dans l'Oberland bernois tous les sujets britanniques qui voulaient profiter de leurs « Christmas Holidays (vacances de Noël) » pour s'adonner au plaisir de la luge et des skis.

On écrit de Laufon que dans le courant de l'après-midi du 2 janvier, un jeune homme de la Bourg, Adolphe Herter, tourneur sur bois, venait faire une promenade à Rueschenz. Comme il passait à la lisière de la forêt, trois inconnus se présentèrent soudain à lui et lui crièrent: « De l'argent ou du sang ». Saisi de peur, H. prit la fuite à toutes jambes; mais les agresseurs le poursuivirent pendant cinq minutes et tirèrent même deux coups de revolver contre le jeune homme, toutefois sans l'atteindre.

Herter arriva à Laufon où il raconta sa triste aventure à la police. Celle-ci fit aussitôt des recherches et finit bientôt par découvrir les auteurs de cet audacieux attentat. Ce sont trois individus de Rueschenz.

L'association politique romande de Biemme présente M. A. von Kenel à la députation au Grand Conseil, en remplacement de M. Kramer, décédé, en outre M. Bihl comme conseiller municipal, et M. Schweizer, imprimeur, comme juge de paix.

APPENZEL R.-E. — A Hérisau, la maison de blanchisserie Meyer-Negeli & Cie a été la proie des flammes dans la nuit de mardi à mercredi. La maison d'habitation a pu être protégée.

SAINT-GALL. — Les journaux saint-gallois annoncent que la voiture postale qui dessert les localités de la forêt de Bregeuz, dans le Vorarlberg, a été attaquée et dévalisée dimanche dernier entre Egg et Andelsbuch. Les malfaiteurs se sont emparés d'une somme de 3430 fr. contenue dans le coffre de la diligence. Les détails sur cette audacieuse agression manquent encore.

GRISONS. — Le Conseil d'Etat propose au Conseil fédéral de fonder en un seul les trois arrondissements électoraux des Grisons, pour les élections au Conseil national.

Deux de ces arrondissements comptent deux députés chacun, le troisième un seul. Le Conseil d'Etat estime qu'avec un seul arrondissement les intérêts locaux pourraient moins prévaloir. Les facilités de communication permettent la création d'un seul arrondissement.

TESSIN. — Une ville qui n'a pas été brillamment éclairée dans la nuit du 1er au 2 janvier, c'est celle de Lugano. A un moment donné, tous les réverbères se sont éteints et les rues se sont subitement trouvées plongées dans la plus profonde obscurité.

La cause de l'accident ne tarda pas à être découverte. Les chauffeurs de l'usine à gaz, profitant d'une absence régulière de leur directeur et jugeant peut-être qu'il y aurait suffisamment de gens « allumés » ce soir-là dans les rues, avaient négligé de préparer une quantité de gaz suffisante.

VAUD. — On écrit d'Yverdon que la douceur exceptionnelle de la température permet de curieuses constatations: ainsi le samedi 4 et le lundi 6 janvier, on a vu à Chanéaz et à Correvon, des agriculteurs labourer leurs champs comme en pleine saison de semailles.

Même les plus âgés de nos vieillards ne se souviennent pas d'un fait semblable à pareille altitude (760 m.).

CANTON DE NEUCHÂTEL

Echos du Tir fédéral. — Nous avons annoncé que M. Grosjean-Redard, un des deux premiers champions du tir de vitesse à Lucerne, avait reçu comme cadeau de Noël, de la part du comité du tir, une couronne d'or. MM. J.-A. Perret, de la Chaux-de-Fonds, et François Jacques, de Fleurier, sortis respectivement 3e et 4e à la même épreuve, ont reçu chacun une couronne d'argent.

Agrégations. — Pendant le second semestre 1901, il a été soumis à l'approbation du Conseil d'Etat 35 agrégations accordées à des Suisses d'autres cantons, en vertu de l'article 43 de la loi sur les communes. Les personnes agrégées sont au nombre de 137.

Fonds de réserve. — La fortune du fonds de réserve et de secours des communes s'élève actuellement à 227,000 francs.

Sanatorium neuchâtelois. — Du 6 juillet au 31 décembre 1901, il a été donné 832 fr. 50 au fonds du sanatorium, qui est maintenant de 23,038 francs.

Fontaines. — Le recensement de 1902 accuse une population de 620 habitants, en diminution de 3 sur le chiffre de 1901.

CHRONIQUE LOCALE

Le Conseil général se réunira lundi prochain à 4 heures, avec l'ordre du jour suivant:

A. Rapports du Conseil communal sur: l'expropriation de deux parcelles de terrain, rue St-Maurice et St-Honoré; un projet de règlement concernant les permis de construction; l'heure de fermeture des établissements publics; le renforcement de la ligne électrique primaire et l'acquisition d'une machine monophasée pour l'usine de Clées; une demande de crédits supplémentaires de la commission de l'Ecole de commerce; diverses demandes d'agrégation de citoyens suisses; la demande d'agrégation de Schwab Henri-Samuel, Alsacien.

B. Objets restés à l'ordre du jour: Postulats présentés lors de la discussion du budget de 1902; rapport de la commission sur les crédits supplémentaires au budget de 1901; ouverture d'un compte-courant à l'Ecole d'horlogerie, d'électrotechnie et de petite mécanique; demande de crédits supplémentaires de la commission scolaire; demande de crédit supplémentaire de la commission de l'Ecole d'horlogerie, d'électrotechnie et de petite mécanique.

Hôpital de la Providence. — Mme de Landerset née de Rougemont, à laquelle on a rendu lundi les derniers devoirs, a légué la belle somme de 20,000 francs à l'hôpital de la Providence.

Accident. — Hier après-midi, deux vélocemontés en tandem ont été renversés par une voiture à deux chevaux, à l'Evoles, au bas des Zig-zags. Ils ont été relevés avec quelques contusions; leur machine était abîmée.

CORRESPONDANCES

Neuchâtel, le 8 janvier 1902. Monsieur le Rédacteur,

Des grincements, on en trouvera toujours, et toujours aussi, il sera difficile de contenir tout le monde. C'est au sujet des plaintes concernant le service postal et pour répondre à vos aimables correspondants E. T., V. R., etc. On parle de réclamations à adresser directement au département fédéral. On trouve que nous subissons une insuffisance d'administration. Le personnel postal est surmené durant ces jours, etc., etc.; mais c'est un peu partout, qu'à certain moment de l'année, le surcroît de travail oblige à faire des heures supplémentaires.

Comment faut-il donc que l'administration postale s'y prenne? Elle ne peut pourtant pas engager, pour 8 à 10 jours de presse, toute une armée supplémentaire de personnel; le service d'expédition et de distribution des lettres ne s'apprend pas non plus en 15 ou 20 jours, je pense.

La manière actuelle de pratiquer n'est pas si déficiente; de reste, les cartes qui ont subi tant de retard, n'étaient que des souhaits, des vœux, etc. Les facteurs, si je suis bien renseigné, s'occupaient d'abord de lettres fermées (lettres de commerce, etc.), lesquelles seules pouvaient être urgentes, sans négliger toutefois de prendre le plus grand nom-

bre de cartes de félicitations, soit les lettres affranchies de 2 cts.; mais naturellement il y en avait une trop grande quantité pour être toutes distribuées dès leur réception.

Et croyez vous peut-être que ce n'est qu'à Neuchâtel que chose pareille arrive? Renseignez-vous, et vous verrez que tel est le cas aussi à Lausanne, Genève, Berne, etc.

Pour terminer, ce qu'il serait préférable de demander à l'administration postale, et plus d'un « postier » m'en saura gré, ce serait la fermeture de tous les guichets le soir à 8 heures. Celui des lettres reste seul ouvert de 8 à 9 heures. Durant douze heures de temps, on peut se procurer des timbres, cartes, etc.; il me semble que c'est suffisant. Du reste, pendant cette heure supplémentaire, il ne vient que peu de monde au guichet postal; car plus d'une fois, je me suis mis en observation, et j'ai pu constater que peu de monde venait à la « Poste » durant ce temps.

Le personnel postal a un service déjà assez pénible et irrégulier pour être grâcié d'une heure de présence au guichet le soir.

Agrérez, etc. C. F.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 8 janvier. De nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été constatés la semaine dernière. Une étable dans le canton de Glaris et une à Bâle, une à Hérissau, une à Gonten (Appenzell), une à Alstetten (St-Gall), trois à Rheinfelden, soit en tout huit étables avec 49 pièces de gros bétail et 43 de petit bétail.

Zoug, 8 janvier. Le Conseil d'Etat a reconnu fondé le recours qui lui a été adressé par un certain nombre de citoyens libéraux et conservateurs et a prononcé que M. Weiss, commandant d'arrondissement, n'a pas été élu président de la ville de Zoug.

Châlon-sur-Saône, 8 janvier. Le département de Saône-et-Loire est en partie inondé. Les dégâts sont importants.

Domodossola, 8 janvier. Une mine chargée de dynamite a fait explosion dans le tunnel du Simplon, côté sud, avant que les ouvriers aient pu s'éloigner. Un ouvrier a été tué, plusieurs grièvement blessés.

Berlin, 8 janvier. Le secrétaire d'Etat à l'office de l'intérieur a reçu du consul général d'Allemagne à Sidney, le télégramme suivant: « Le « Tanglin », bateau à vapeur, du Lloyd de l'Allemagne du Nord, affrété pour l'expédition allemande au pôle sud, a quitté les îles Kerguelen après avoir débarqué toute sa cargaison. Une station a été établie dans une baie du détroit Royal. Tout le personnel de la station est en bonne santé. Ces nouvelles ont été apportées à Sidney par un bateau à vapeur anglais qui a communiqué avec le « Tanglin » le 21 décembre à 44 degrés de latitude sud et 73 longitude est. Tout le monde était bien à bord. »

Vienne, 8 janvier. Suivant des informations de journaux polonais et tchèques, la récente déclaration du prince Czartoryski au sujet des incidents de Wreschen aurait des conséquences très sérieuses. La première serait la prochaine démission du gouverneur de Galicie, comte Pinski. En outre, il ne serait plus donné à la Diète de Galicie occasion de se réunir au printemps pour une nouvelle session; le budget serait à l'avenir liquidé par ordonnance royale.

Budapest, 8 janvier. A la suite d'une dénonciation, la police a surpris dans des maisons particulières de nombreux joueurs à la roulette, et parmi eux plusieurs personnages politiques. Une action pénale sera ouverte contre eux.

Madrid, 8 janvier. On mande de Tanger qu'un agent secret espagnol est arrivé de l'intérieur. Il était allé s'enquérir du sort des captifs espagnols et déclare que sa tentative a échoué. Il a cependant la certitude que la jeune fille est encore vivante et qu'elle est retenue prisonnière par le Beni M'Sara. L'agent ignore le sort du jeune homme.

Rome, 8 janvier. Le ministre du Japon à Rome déclare absolument dénuée de fondement la nouvelle d'un attentat contre le mikado.

New-York, 8 janvier. Une collision s'est produite sur le New-York Central Railway, sous un tunnel. Quinze personnes ont été tuées, plusieurs grièvement blessées.

Washington, 8 janvier. Le secrétaire général de la compagnie du Panama, accompagné du chancelier de l'ambassade de France, est allé confirmer verbalement au président de la commission du canal isthmique l'offre de cession des droits et de l'actif de la compagnie pour 40 millions de dollars. Une proposition formelle dans ce sens sera en outre faite par la direction dans un jour ou deux.

Bruxelles, 8 janvier. La légation de la République argentine à Bruxelles a reçu du président de la République argentine le télégramme suivant: « L'incident avec le Chili est terminé d'une façon satisfaisante. »

Prétoria, 8 janvier. Le général Delarey souffre d'une entérite.

Londres, 8 janvier. Les journaux publient la dépêche suivante: « Durban, 7. — Les Anglais se sont emparés dimanche, près de Carolina, d'un laager occupé par 150 femmes et gardé par cinq hommes. »

Berlin, 8 janvier. Au Reichstag, le président, comte de Ballestrem, a ouvert la session. Le Reichstag aborde la discussion du budget.

M. de Thielmann, secrétaire d'Etat à la Trésorerie de l'Empire, fait un exposé de la situation financière. Il constate que ses déclarations précédentes, que l'on avait considérées comme trop pessimistes, n'ont été que trop confirmées. Le budget pour 1902 a été établi avec une grande prudence, et cependant c'est avec peine qu'on est parvenu à le faire boucler en équilibre. Le comte de Bülow prend ensuite la parole.

« Au sujet des appréciations faites, dit-il, il y a quelque temps, par un ministre anglais sur la manière d'agir de l'armée allemande, je crois que nous serons tous d'accord, ainsi que tous les gens raisonnables en Angleterre. Si un ministre se voit forcé de justifier sa politique — et ceci peut arriver — il ferait bien de tenir l'étranger en dehors. (Approbations.) »

Mais s'il veut tirer des exemples de l'étranger, il est bon qu'il le fasse avec de grandes précautions, autrement, il risquerait d'être mal compris et de blesser les sentiments de l'étranger. C'est d'autant plus regrettable que ceci arrive à un ministre d'un pays avec lequel l'Allemagne a toujours entretenu des relations amicales. (Approbation.)

Au sujet de la Triple alliance, l'orateur précédent, dit M. de Bülow, a relevé avec raison qu'il y a toujours certaines gens remplis du désir d'enterrer la Triple alliance. Il y en a aussi toujours qui se croient obligés de dire qu'elle est morte, quoiqu'elle soit toujours en excellente santé.

Si la Triple alliance n'est plus pour nous une nécessité absolue, elle reste cependant au plus haut degré précieuse en tant que garantie de la paix et du « statu quo ».

Après le discours du chancelier de l'empire, M. Suedekum, socialiste, prononce un long discours, auquel répondent un certain nombre de représentants des gouvernements confédérés. La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA Feuille d'avis)

Berne, 9 janvier. Le département fédéral de justice et police a élaboré un nouveau projet de concordat en prenant pour base les décisions de la conférence des délégués cantonaux du 10 décembre dernier, relative à la suppression de la caution judiciaire solvi exigée des citoyens suisses qui veulent engager un procès dans un canton autre que celui où ils ont leur domicile.

Le département fédéral de justice et police a adressé ce projet aux gouvernements cantonaux en date du 31 décembre. Il considère l'affaire comme liquidée en ce qui le concerne. Les cantons ont maintenant à décider s'ils veulent entrer dans le concordat.

Le projet contient deux articles, d'après lesquels le citoyen suisse qui se présente comme partie ou intervenant dans un procès de droit civil dans un canton faisant partie du concordat, ne peut pas être tenu de fournir de caution s'il a son domicile dans un autre canton faisant également partie du concordat.

Pékin, 9 janvier. Yuan-Chi-Kaï, Leun-Kun-Yi et Cheng-Chi-Tong ont adressé à l'impératrice une lettre dans laquelle ils rendent Tung-Fu-Siang responsable du meurtre d'un missionnaire belge et recommandent son exécution avant qu'il ne fasse connaître la révolte ou provoque des difficultés entre la cour et les étrangers.

L'impératrice a signé un édit ordonnant l'exécution de Tung-Fu-Siang et chargeant le général tartare du Kan-Sou de procéder à cette exécution.

New-York, 9 janvier. La collision de mercredi sur le New-York Central Railway a eu lieu entre deux trains métropolitains, dont l'un télescopait l'autre. Les dernières voitures du train arrêté ont été démolies et la vapeur de la locomotive de l'autre train a affreusement brûlé plusieurs voyageurs.

Le nombre des morts est évalué à 17 et celui des blessés à 40, dont 12 grièvement atteints.

Port-Elizabeth, 9 janvier. On va commencer immédiatement l'établissement d'un camp de concentration pour 2000 femmes et enfants boers près de Port Elizabeth.

New-York, 9 janvier. Une dépêche de Managua annonce que le Congrès a élu à l'unanimité, mardi, le général Celaya comme président du Nicaragua pour une nouvelle période administrative de quatre ans.

Madame et Monsieur le colonel Nicolet-Paris et leurs enfants, à Lausanne, Madame et Monsieur Hauser-Paris, à Colombier, Monsieur et Madame Paris-Nicolet, à Londres, Monsieur Edouard Paris, à Colombier, Monsieur Alfred Paris, à Genève, Madame et Monsieur Bonnet-Paris, à Auvier, Monsieur Albert Paris, à Neuchâtel et ses enfants, Monsieur Bonhôte-Roulet, à Peseux, et ses enfants, ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la mort de

Monsieur Adolphe PARIS leur cher père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, que Dieu a rappelé à Lui, le 7 janvier, dans sa soixante-dixième année.

Ma grâce te suffit. (I Cor. ch. XII, 9.) L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu à Colombier, le 10 courant, à 4 heures de l'après-midi. On ne reçoit pas. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

ABONNEMENTS

A LA

FEUILLE D'AVIS

MM. les abonnés sont informés que les remboursements seront consignés à la poste lundi prochain, à la première heure.

En évitant des frais postaux, les quittances peuvent donc être encore retirées à notre bureau, au plus tard JUSQU'À SAMEDI SOIR.

En ce qui concerne la durée des abonnements, les remboursements seront prélevés sur la base des inscriptions de l'année dernière, pour un an, six mois ou trois mois, suivant le mode de paiement adopté jusqu'ici par chaque abonné. Toute modification à cet égard doit nous parvenir avant samedi.

Neuchâtel, 7 janvier 1902.

Administration de la Feuille d'avis.

AVIS TARDIFS

Société Chorale

RÉPÉTITION

VENDREDI 10 JANVIER

à 8 heures du soir

Chaumont

et vue splendide

HOTEL OUVERT

Téléphone

Bulletin météorologique — Janvier

Les observations se font à 7 1/2 heures, 1 1/2 heure et 9 1/2 heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.

Tempér. en degrés centigrades

Mois. Min. Max. Moy. Humid. Vent. Etat. Press. Barom. alt. 712 m.

8-19 -2.4 -1.3 783.9 E. (ab) couv

9.7 1/2 h. : -3.3 Vent: O. Ciel: couvert.

Du 8. — Brouillard épais sur le sol toute la journée.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire (Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 712 m.)

Janvier 4 5 6 7 8 9

APPARTEMENTS A LOUER

Bel appartement de cinq chambres, chambre de bains, deux mansardes, buanderie et dépendances usuelles, à louer pour Saint-Jean 1902.

Au Vauseyon

A louer, pour le 21 juin 1902, rez-de-chaussée de trois chambres et dépendances avec jouissance d'un jardin.

Pour St-Jean 1902

à louer le 1er étage de la maison rue de l'Hôpital n° 11, se composant de 4 chambres, cuisine et dépendances.

A LOUER

pour personnes tranquilles, un bel appartement de six chambres confortables avec deux baignoires.

A louer dès maintenant Ecluse 45, petit logement de 2 chambres et dépendances.

Cormondrèche N° 69

A remettre bel appartement de 3 pièces, cuisine, cave, galetas, jouissance d'un jardin.

A louer dès Saint-Jean 1902, rue de la Treille, un appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances.

A louer dès St-Jean, 24 juin 1902, faubourg de l'Hôpital 16, à des personnes soignées, un appartement de six pièces, avec cuisine et grandes dépendances.

Saint-Blaise

A louer au haut du village, dès maintenant, un logement de 2 chambres et dépendances avec eau.

A louer pour le 24 juin 1902, route de la Côte 55, un rez-de-chaussée, de trois pièces et dépendances, le tout avec jouissance d'une buanderie et d'un jardin.

A louer pour St-Jean 1902 un beau logement de 5 chambres et dépendances. Eau et gaz. Jardin.

A louer immédiatement rue des Fausses-Brayes n° 13 un logement de deux chambres, cuisine et galetas.

A louer, immédiatement ou pour époque à convenir, rue de l'Industrie, bel appartement entièrement remis à neuf.

A louer, pour le 24 juin prochain, rue des Beaux-Arts, bel appartement de quatre chambres et dépendances.

A louer un logement de deux chambres, cuisine et dépendances.

A louer pour St-Jean 1902, logement de trois chambres et dépendances.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, pour cas imprévu, à des personnes tranquilles, un beau logement entièrement neuf et au centre de la ville.

A louer: Bel appartement de cinq pièces et grandes dépendances.

A louer le 2ème étage rue de l'Hôpital 22, composé de trois chambres, cuisine et dépendances.

On offre à louer, pour le Saint-Jean, un logement de 3 chambres, dont une avec balcon; cuisine, chambre haute, cave, lessiverie et séchoir dans la maison.

A louer pour St-Jean, Fausses-Brayes et Neubourg, maison ayant 3 petits logements et un rez-de-chaussée pouvant être utilisé comme magasin.

A louer pour St-Jean 1902: Sablon 10, logement de 4 chambres et dépendances.

Rue du Môle 1, appartement de 5 chambres et dépendances.

Rue du Môle 2, appartement de 7 chambres et dépendances.

Sablons 12, appartement de 3 chambres et dépendances.

Rez-de-chaussée d'une chambre et dépendances, à louer dès le 24 décembre 1901.

A louer, rue du Château n° 5, un petit logement d'une chambre et dépendance.

A louer immédiatement trois pièces contiguës, hautes et bien éclairées, convenant tout spécialement pour des bureaux.

A louer pour le 24 juin 1902, vaste local situé à la rue de l'Industrie.

On demande à louer pour fin mars une maison de 3 à 40 pièces pour pension.

On cherche à louer, pour Saint-Jean 1902, un logement de deux ou trois chambres, pas trop éloigné du centre de la ville.

On cherche à louer, pour Saint-Jean 1902, un logement de deux ou trois chambres, pas trop éloigné du centre de la ville.

On demande à louer, pour le 24 mars 1902: 3 chambres Prébarreau.

A louer, pour Saint-Jean, au-dessus de la ville, un appartement de trois pièces et dépendances.

A louer, pour le 24 mars ou le 24 juin prochain, un joli petit logement de deux chambres, alcôves et dépendances.

A louer, rue du Bassin 6, un beau logement spacieux et bien aéré.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, deux jolis logements remis à neuf.

Industrie 11, plain-pied, à louer tout de suite une chambre. S'ad. le soir dès 6 h.

A louer tout de suite 2 jolies chambres meublées. Faubourg du Lac 8, 2ème étage.

A louer, route de la Côte, 3 chambrées au soleil, avec belle vue, ensemble ou séparément.

Chambre meublée à louer, rue Pourtalès 2, 1er, à gauche.

Pension et chambre à un ou deux lits. Faubourg de l'Hôpital 30, 2ème étage.

A LOUER belle chambre meublée, tout de suite ou arrosé Nouvel-An.

Jolie chambre pour monsieur rangé. S'adresser Berclès 3, au 1er.

Chambre indépendante à louer, rue du Concert 2, 2ème étage.

Belle grande chambre à louer. S'ad. Berclès 3, 2ème étage.

A louer deux jolies chambres meublées. Avenue du 1er Mars 24, rez-de-chaussée, à gauche.

Tous les jours 1902, chambres confortables et pension soignée pour 2 ou 3 jeunes messieurs.

LOCATIONS DIVERSES A louer immédiatement au centre de la ville: 1. Un local à l'usage de magasin.

Un logement de trois pièces, cuisine, cave et galetas.

A louer un terrain d'environ 600 mètres carrés (actuellement utilisé comme jardin potager).

Bureaux à louer A louer immédiatement trois pièces contiguës, hautes et bien éclairées.

Pour Magasin A louer pour le 24 juin 1902, vaste local situé à la rue de l'Industrie.

ON DEMANDE A LOUER On demande à louer pour fin mars une maison de 3 à 40 pièces pour pension.

ON DEMANDE A LOUER On cherche à louer, pour Saint-Jean 1902, un logement de deux ou trois chambres.

UNE JEUNE DEMOISELLE cherche chambre et pension, de 40 à 50 fr. par mois.

OFFRES DE SERVICES Dans une bonne famille, à Bâle, on demande tout de suite une servante de la Suisse française.

une bonne cuisinière robuste, sérieuse, très bien recommandée.

Chambres A LOUER jolies chambres au soleil, 2ème étage, à un monsieur rangé.

A louer jolies chambres, pension soignée, confort, belle situation.

Grande chambre meublée, rue Pourtalès 6, 1er étage.

la première enquête. J'estimais que par ces déféctions, par ces trahisons, pouvait passer la lumière qui rendrait visible à tous les yeux l'innocence du dompteur.

L'enquête officielle, en effet, constate que le sang dont on a relevé des taches nombreuses dans la ménagerie et sur la blouse bleue, provient d'un animal et non pas du corps de la jeune fille assassinée.

Cette enquête, de plus, n'apprend pas ce que sont devenus le sang de la victime, ses bijoux, ses diamants et les valeurs formant sa dot.

— Bravo! murmurait Jeanne. — Merci, Mademoiselle, répondit Léon Renard.

— C'est un plaidoyer que vous avez prononcé, dit Mesnil. Ce n'est pas une simple déposition.

— C'est un plaidoyer, en effet, car je faisais le procès de quelqu'un, je visais un homme qui n'était pas dans la salle.

— Quel est cet homme? interrogea Mesnil avec vivacité en prenant sur le piano un de ces longs poignards indiens.

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

Personne de toute confiance, bien recommandée, cherche place pour fin janvier, pour diriger un ménage soigné.

Jeune fille de 25 ans cherche place de remplaçante dans un ménage ou magasin.

CUISINIÈRE cherche place tout de suite dans une bonne famille ou pour tout faire dans un ménage soigné.

Une jeune fille de 18 ans cherche à occuper ses matinales en aidant dans un ménage.

Une jeune fille désire apprendre la langue allemande et les travaux du ménage.

PLACES DE DOMESTIQUES On demande une volontaire pour aider au ménage.

Un Monsieur sérieux cherche une place comme comptable dans une maison de commerce.

JEUNE COMMERCANT allemand, cherche place pour tout de suite, à de favorables conditions.

La Famille Bureau de placement rue de la Treille 5 demande cuisinières, femme de chambre, filles de cuisine et de ménage.

FRANCFORT S. M. Jeune Suisse, de préférence catholique, parlant un peu français est demandée.

ON cherche à louer, pour Saint-Jean 1902, un logement de deux ou trois chambres.

UNE JEUNE DEMOISELLE cherche chambre et pension, de 40 à 50 fr. par mois.

OFFRES DE SERVICES Dans une bonne famille, à Bâle, on demande tout de suite une servante.

une bonne cuisinière robuste, sérieuse, très bien recommandée.

Chambres A LOUER jolies chambres au soleil, 2ème étage, à un monsieur rangé.

A louer jolies chambres, pension soignée, confort, belle situation.

Grande chambre meublée, rue Pourtalès 6, 1er étage.

la première enquête. J'estimais que par ces déféctions, par ces trahisons, pouvait passer la lumière qui rendrait visible à tous les yeux l'innocence du dompteur.

L'enquête officielle, en effet, constate que le sang dont on a relevé des taches nombreuses dans la ménagerie et sur la blouse bleue, provient d'un animal et non pas du corps de la jeune fille assassinée.

Cette enquête, de plus, n'apprend pas ce que sont devenus le sang de la victime, ses bijoux, ses diamants et les valeurs formant sa dot.

— Bravo! murmurait Jeanne. — Merci, Mademoiselle, répondit Léon Renard.

— C'est un plaidoyer que vous avez prononcé, dit Mesnil. Ce n'est pas une simple déposition.

— C'est un plaidoyer, en effet, car je faisais le procès de quelqu'un, je visais un homme qui n'était pas dans la salle.

— Quel est cet homme? interrogea Mesnil avec vivacité en prenant sur le piano un de ces longs poignards indiens.

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

ON CHERCHE

une personne honnête et active, pour aider quelques heures le matin dans un ménage.

Jeune fille de 25 ans cherche place de remplaçante dans un ménage ou magasin.

EMPLOIS DIVERS

DEMANDE de PLACE Jeune fille ayant bonnes recommandations connaissant tous les travaux de bureau.

La Maison de correction du Devenens demande pour le 1er février prochain deux gardiens-surveillants sachant bien traire et connaissant tous les travaux de campagne.

Un jeune homme honnête et laborieux cherche place dans un magasin comme aide ou commissionnaire.

Un jeune homme robuste, intelligent (Suisse allemand), ayant quelque connaissance de la langue française.

Un Monsieur sérieux cherche une place comme comptable dans une maison de commerce.

JEUNE COMMERCANT allemand, cherche place pour tout de suite, à de favorables conditions.

La Famille Bureau de placement rue de la Treille 5 demande cuisinières, femme de chambre, filles de cuisine et de ménage.

FRANCFORT S. M. Jeune Suisse, de préférence catholique, parlant un peu français est demandée.

ON cherche à louer, pour Saint-Jean 1902, un logement de deux ou trois chambres.

UNE JEUNE DEMOISELLE cherche chambre et pension, de 40 à 50 fr. par mois.

OFFRES DE SERVICES Dans une bonne famille, à Bâle, on demande tout de suite une servante.

une bonne cuisinière robuste, sérieuse, très bien recommandée.

Chambres A LOUER jolies chambres au soleil, 2ème étage, à un monsieur rangé.

A louer jolies chambres, pension soignée, confort, belle situation.

Grande chambre meublée, rue Pourtalès 6, 1er étage.

la première enquête. J'estimais que par ces déféctions, par ces trahisons, pouvait passer la lumière qui rendrait visible à tous les yeux l'innocence du dompteur.

L'enquête officielle, en effet, constate que le sang dont on a relevé des taches nombreuses dans la ménagerie et sur la blouse bleue, provient d'un animal et non pas du corps de la jeune fille assassinée.

Cette enquête, de plus, n'apprend pas ce que sont devenus le sang de la victime, ses bijoux, ses diamants et les valeurs formant sa dot.

— Bravo! murmurait Jeanne. — Merci, Mademoiselle, répondit Léon Renard.

— C'est un plaidoyer que vous avez prononcé, dit Mesnil. Ce n'est pas une simple déposition.

— C'est un plaidoyer, en effet, car je faisais le procès de quelqu'un, je visais un homme qui n'était pas dans la salle.

— Quel est cet homme? interrogea Mesnil avec vivacité en prenant sur le piano un de ces longs poignards indiens.

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

— Vous le connaissez tout à l'heure. Chaque chose à son tour! Je reprends le récit de ma déposition (n'efforçant pas de rappeler mes expressions).

Une jeune fille de 16 ans, parlant allemand et français, cherche, pour tout de suite, une place dans un magasin.

ON DEMANDE Une bonne ouvrière couturière en jupes. Inutile de se présenter sans capacités.

On demande un bon vigneron, pour la culture de 5 à 6 ouvriers de vigne, situés aux Saars.

Jeune Suisse allemand, sachant le français et possédant une belle écriture cherche place de

Commis dans magasin ou bureau de la ville. Références de 1er ordre.

Demaiselle distinguée, manie d'une bonne instruction commerciale.

Un jeune homme pourrait entrer tout de suite comme volontaire à l'étude de E. Bonjour.

Une bonne sommelière, bien au courant du service, cherche tout de suite une place dans un bon café-restaurant.

APPRENTISSAGES Un jeune homme fort et robuste aurait l'occasion d'apprendre le métier de maréchal.

APPRENTI Un jeune garçon intelligent pourrait apprendre à fond l'état de sellier-tapissier.

Apprenti serrurier est demandé chez Aug. Senn, ruelle Breton n° 1.

MODES Mmes Jeanneret, rue du Seyon, demandent une apprentie.

STAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL Naissances 5. Lina-Rosa, à Adolphe Weber.

5. Marie-Emma, à Jacob-Gottfried Hausmann.

6. Henri-Oscar, à Frédéric-Werner Schnell.

6. Madeleine, à Paul-Frédéric Nissler et à Berthe-Louise née Develuz.

7. Maurice-Albert, à Rodolphe-Albert Leuthold.

7. Maurice-Albert, à Rodolphe-Albert Leuthold.

L'administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL n'accepte pas les annonces de texte abrégé.

Toute correction faite à la composition d'une annonce se paie à part.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE Conseils d'un député ouvrier. — John Burns, le député de Battersea, est l'une des figures les plus populaires de

je ne vois pas que l'innocence du dompteur soit prouvée.

Ces paroles furent accueillies par un murmure d'étonnement.

— Pourquoi, reprit le magistrat, l'assassin n'est-il pas Nogaró?